

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse Charte 2021

Informations générales :

Opérateur	SFR	Arrdt	14^{ème}
Nom de site	PLANTES	Numéro	7510052004
Adresse du site	70, rue des Plantes	Hauteur	R+7 (24.75m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ce projet consiste à déployer 3 antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 2G/3G/4G/5G 2100MHz et la 5G 3500MHz		
Complément d'info	3 antennes sur 3 azimuts ; Free présent		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date d'enregistrement au Département Téléphonie Mobile (J)	26/06/2024
Date d'envoi de la fiche de synthèse à la Mairie d'arrondissement	03/07/2024
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+2 mois)	26/08/2024

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	L'opérateur prévoit d'installer une nouvelle antenne-relais sur le secteur pour permettre de disposer d'un réseau de qualité sur une zone jusqu'alors mal couverte et/ou permettre de continuer à téléphoner ou naviguer sur internet tout en évitant la saturation des réseaux, conformément à nos obligations réglementaires.		
Détail du projet	Ajout de 3 antennes pour la fréquence 3500 MHz (5G) ainsi que pour la 2G/3G/4G (fréquences, 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800MHz, 2600MHz) avec partage du 2100MHz en 4G/5G, orientées vers les azimuts 40°, 200° et 300°.		
Distance des ouvrants	Néant	Vis-à-vis (25m)	Néant
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100): 40° <4V/m - 200° <4V/m - 300° <3V/m 5G (3500) : 40° <3V/m - 200° <3V/m - 300° <3V/m		
Hauteur (HMA) des antennes	29.20m (40/200°) et 27.10m (300°) pour les faisceaux fixes et orientables		

Incidence visuelle

Description des antennes et intégration paysagère	Ce projet consiste à installer 3 Antennes entrelacées à faisceaux fixes et orientables pour la 2G-3G-4G-5G fixés sur mât sur plot béton.
Zone technique	Installation de la zone technique sur structure métallique sur plot béton sur terrasse

Date :

Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

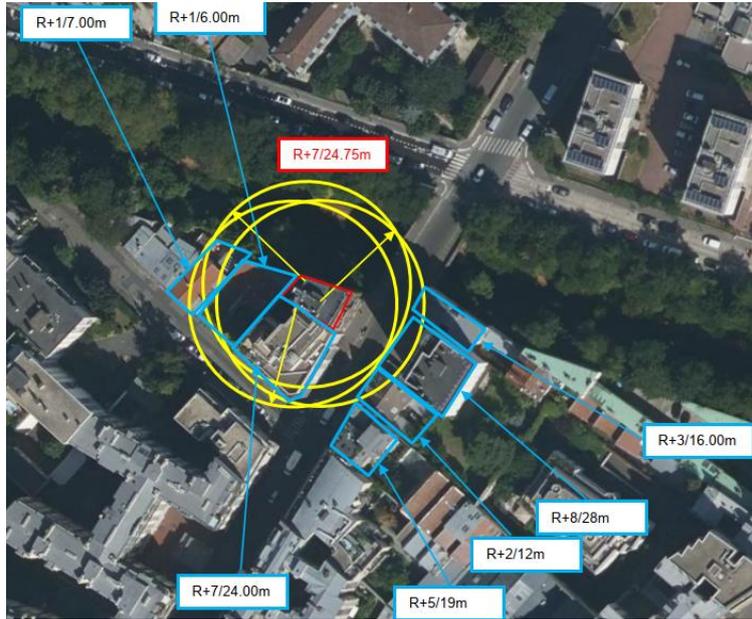
Avis Mairie d'arrondissement :	Favorable	<input type="checkbox"/>
	Défavorable	<input type="checkbox"/>
	Ne se prononce pas	<input type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui /Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Maison de Retraite Sainte-Monique	66 Rue des Plantes-75014 Paris	28m	Oui	129m	1,5281 V/m
Maison de retraite Notre Dame de Bon Secours	66a Rue des Plantes-75014 Paris	15m	Oui	52m	1 ,5045 V/m
Crèche collective municipale	14 Rue Auguste Cain-75014 Paris	20m	Non	94m	0 ,8448V/m
Crèche multi-accueil Les Bambini - Envoludia	20 Rue Giordano Bruno-75014 Paris	15m	Non	120m	0,4404 V/m



Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz) - Faisceau fixe

❖ **Exposition par antennes à faisceau fixe**

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m

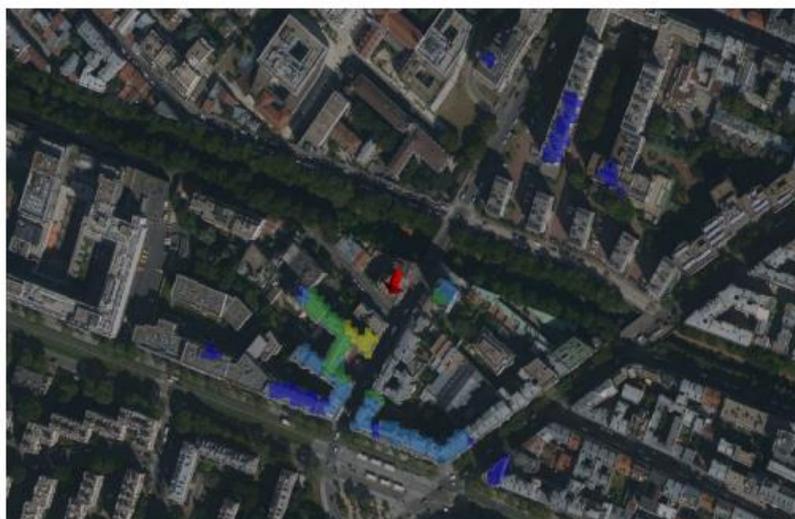
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceau fixe:

	Azimut 40°	Azimut 200°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 3 et 4 V/m	entre 3 et 4 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	27.5 m	26.5 m	23.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iii. **Azimut 200°: antennes fixes**

Pour les antennes à faisceau fixe orientées dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 3 et 4 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



Légende



Simulation et conformité au seuil de la Charte pour le 3500MHz (5G) - Faisceaux orientables

❖ **Exposition par antennes à faisceaux orientables**

Le niveau maximal d'exposition simulé à **1,5 m de hauteur** est compris entre 1 et 2 V/m .

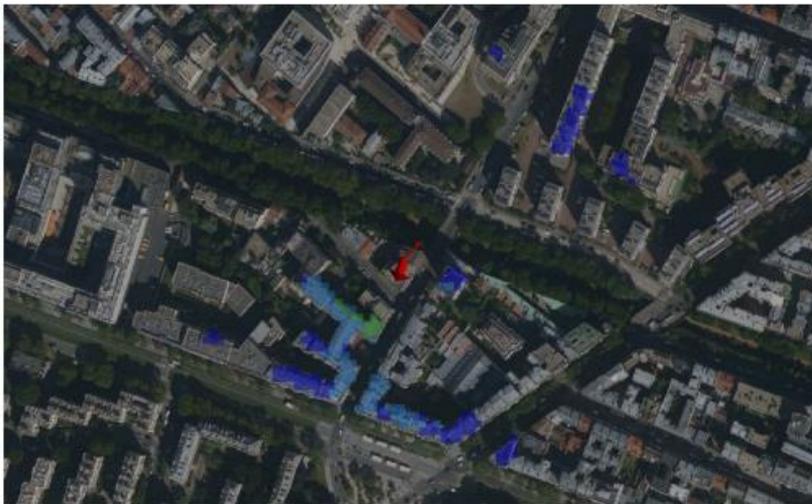
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne à faisceaux orientables:

	Azimut 40°	Azimut 200°	Azimut 300°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	27.5 m	26.5 m	23.5 m

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

iv. **Azimut 200°: antennes à faisceau orientable**

Pour les antennes à faisceau orientable dans l'azimut 200°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m . La hauteur correspondante est de 26.5 m .



Vue des Antennes Avant/Après

Avant-travaux



Après travaux



Vue des Azimuts

Azimut 40° :



Azimut 200° :



Azimut 300° :

